



Bulletin communal de Faimes

Janvier 2024

**Bonne année et
bonne santé !**

Retour sur
La balade Hubert Krains
Les Plumes hesbignonnes
Pages 10 et 15

A la recherche de
l'abbé Gelin
Hans J. H. Tuenten
Pages 11-14

Grand Nettoyage
Be WaPP
Votre marché local
Pages 23

– Bulletin communal de Faimés –

Lancé en novembre 2005

n° 40, janvier 2024



Revue d'information officielle de la Commune de Faimés (province de Liège, Belgique).
La commune comprend les villages d'Aineffe, Borlez, Celles, Les Waleffes et Viemme.
Publié trois fois par an. Version papier (tirage : 1.900 exemplaires) et [format électronique](#).
Editeur responsable : Etienne Cartuyvels. Rédacteur en chef : Nathalie Jacob.
Correspondance : rue Adolphe Braas, 13, 4317 Faimés. Email : communication@faimés.be



Administration communale

Horaires :

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h.

Permanences (sauf congés scolaires) le mercredi de 14 h à 16 h et le samedi (sur RDV) de 10 h à 12 h.

tél. : 019/33 98 50 - fax : 019/33 97 76
commune@faimés.be

C.P.A.S.

Permanences sociales :

lundi (sauf le 1^{er} lundi du mois), mardi et jeudi de 9 h à 11 h 30.

Allocations de chauffage : mardi de 9 h à 11 h 30.

tél. : 019/33 97 70 - fax : 019/67 79 95
cpas@faimés.be

Population *Nancy Bure* 019/33 97 77
Etat civil *Claudine Kuppens* 019/33 98 68
population@faimés.be

Urbanisme *Nicolas Hubin* 019/33 98 56
urbanisme@faimés.be

Travaux *Ludovic Rase* 019/33 98 69
travaux@faimés.be

Cimetières *Alexandre Melin* 019/33 98 55
cimetieres@faimés.be

Voirie *René Lallemand* 0491/374 529
voirie@faimés.be

Communication *Nathalie Jacob* 019/33 98 58
communication@faimés.be

Direction générale *Véronique Jacques* 019/33 98 52
veronique.jacques@faimés.be

Directrice financière *Françoise Baré* 019/33 98 57
recette@faimés.be

Comptabilité & RH *Fatima Laaouej* 019/33 98 53
Comptabilité *Frédéric Verjus* 019/33 98 63
facturation@faimés.be

Ecole de Celles *Michèle Leroy* 019/32 54 45
Ecole de Les Waleffes *Michèle Leroy* 019/56 73 72
ecole@faimés.be

Accueil extrascolaire *Angélique Seiller* 019/33 98 54
extrascolaire@faimés.be

Agence Locale pour l'Emploi *Régine Dussart*
ale.emploi@gmail.com 0484/625 617

Président *François Thonon* 0478/428 007
francois.thonon@faimés.be

Directrice générale *Laurence Leroy* 019/33 97 71
laurence.leroy@faimés.be

Directrice financière *Nathalie Lequet* 019/33 97 70
receveur-cpas@faimés.be

Administration
Régine Bronckart 019/33 93 07

Titres-services & RH
Sandrine Charlier 019/33 97 78

Service social
Sylvie Stasse 019/33 97 73
Carole Denis 019/33 93 03
Mariam Coulibaly 019/33 93 02

Ateliers « Cré-Actif » & espace communautaire
Véronique Ripet 019/33 97 70

Les jardins du Chevalier 019/33 97 70
lesjardinsduchevalier@faimés.be

Magasin de seconde main
« Fais-moi revivre » 0471/649 260

Mobi-Service 0496/855 010

Service de repassage
« Sans un pli » 019/58 82 99

Mot du Bourgmestre

Chères citoyennes, chers citoyens,

A l'aube de cette nouvelle année, le Bourgmestre, le Collège et le Conseil communal, le C.P.A.S. ainsi que l'ensemble du personnel communal vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2024.

Cette année auront lieu plusieurs scrutins. C'est d'abord au tour, le 9 juin prochain, des élections européennes, fédérales et régionales. Place ensuite, le dimanche 13 octobre, aux élections communales et provinciales. Vous trouverez à ce sujet toutes les informations utiles en pages 4 et 5.

Le numéro de cette revue fait aussi la part belle aux personnages célèbres de notre commune. Nous faisons effectivement un retour sur deux événements culturels marquants qui ont eu lieu l'automne dernier : la conférence « Les Plumes hesbignones » et l'inauguration de « La balade contée sur les pas d'Hubert Krains ».

Dans ce Bulletin, nous publions également la première des trois parties d'un article rédigé par Hans Tuentier sur l'abbé Emile Gelin, l'un des anciens résidents illustres de Celles. M. Tuentier est un mathématicien néerlandais qui vit à Toronto, au Canada, et qui effectue actuellement des recherches sur des mathématiciens peu connus de la fin du XX^e siècle,

mais qui ont joué un rôle important dans le développement des mathématiques. Le père Gelin était non seulement un prêtre catholique, mais aussi un mathématicien reconnu. C'est que ce vous découvrirez dans l'article qui commence à la page 11. Bien que le Dr Tuentier ait fait un certain nombre de découvertes intéressantes, il reste encore beaucoup d'inconnues sur l'abbé Gelin, en particulier, au sujet de son enfance à Celles, de sa formation et de sa famille.

Nous demandons à tout habitant de Faimés qui possède des informations sur l'abbé Gelin et sa famille ainsi que des anecdotes pertinentes, des photos ou des livres le concernant de bien vouloir contacter la rédaction du Bulletin, qui en assurera le suivi au Dr Tuentier.

Découvrez ces passionnants sujets et bien d'autres choses encore. Bonne lecture !

Bien à vous,

Etienne Cartuyvels, Bourgmestre



Souper du Bourgmestre : distribution des bénéfices aux comités



Le 7^e souper du Bourgmestre, qui s'est déroulé le 15 avril 2023, a rencontré, comme à l'accoutumée, un beau succès, et ceci grâce aux nombreux participants et aux généreux bénévoles.

Près de 500 repas ont été vendus pendant cette belle soirée, et cette vente a permis de réaliser des bénéfices qui ont ensuite été reversés aux comités de Faimés le 12 octobre dernier. Lors de cette cérémonie, 4.700 euros ont ainsi été redistribués.

Vous pouvez dès maintenant indiquer dans vos agendas la date du prochain souper du Bourgmestre :

le 20 avril 2024 dès 18 heures à la salle "La Forge"

Une date à retenir. On vous attend nombreux. A bientôt !



Elections 2024 : tout ce que vous devez savoir

Plusieurs scrutins se dérouleront en 2024 : tout d'abord, les élections européennes, fédérales et régionales le dimanche 9 juin. Ensuite, les élections communales le dimanche 13 octobre.

Dans une démocratie, utiliser son droit de vote est une façon d'exercer sa citoyenneté. Les citoyens peuvent ainsi élire leurs représentants : d'où l'importance de se renseigner sur les candidats et de confronter les idées de leur parti pour trouver celui qui rassemble le plus de points communs avec notre manière de voir les choses.

Voter, c'est donc choisir des tendances et soutenir des idées qui seront débattues lors de prises de décisions politiques.

Remplir un bulletin de vote, c'est influencer les décisions futures en des domaines variés qui touchent directement le quotidien de toutes et tous.



Informations utiles

1. Convocation et procuration

Chaque électeur reçoit une lettre de convocation personnelle envoyée par le Collège des Bourgmestre et Echevins. Cette lettre indique l'adresse du bureau de vote où l'électeur doit se présenter.

Les électeurs peuvent émettre leurs votes en donnant procuration à un autre électeur (article 147bis du Code électoral). De cette manière, le mandataire peut voter au nom du mandant.

Le mandataire devra d'abord effectuer ses votes dans son propre bureau. Il votera ensuite dans le bureau du mandant.

Le jour du scrutin, le mandataire doit, pour pouvoir exercer la procuration dans le bureau de vote du mandant, être en possession du formulaire de procuration complété et signé ainsi que de son document d'identité et de sa propre convocation qui portera la preuve qu'il a voté (cachet apposé par son propre bureau de vote).

Il est possible de donner procuration à n'importe quel autre électeur. Un électeur ne peut détenir qu'une seule procuration.

2. Qui peut voter ?

Tous les Belges, âgés de 18 ans (16 ans pour les élections européennes) et jouissant des droits civils et politiques le jour des élections, ont le droit et l'obligation de voter dans la commune où ils sont inscrits au registre de la population à la date de l'arrêt de la liste des électeurs.

3. Le vote des ressortissants étrangers

- ♦ **Les élections européennes** : si vous êtes ressortissant d'un pays membre de l'Union européenne, vous pouvez demander votre inscription sur la liste des électeurs pour l'élection du parlement européen au plus tard **le 31/03/24**.
- ♦ **Les élections communales** : que vous soyez ressortissant d'un pays membre de l'Union européenne ou extra-européen, vous pouvez demander votre inscription comme électeur aux prochaines élections communales au plus tard **le 31/07/24**.

Conditions à remplir pour les citoyens européens (élections communales et/ou européennes) :

- ♦ Avoir la nationalité d'un des pays membres de l'Union européenne ;
- ♦ Être âgé de 18 ans (16 ans pour les élections européennes) au moins à la date des élections et jouir de ses droits civils et politiques ;
- ♦ Être inscrit au registre de la population d'une commune belge au plus tard à la date de l'arrêt de la liste des électeurs ;
- ♦ S'inscrire sur la liste des électeurs de sa commune (via www.europeanelections.belgium.be).

Conditions à remplir pour les citoyens non européens (uniquement élections communales) :

- ♦ Être âgé de 18 ans au moins à la date des élections et jouir de ses droits civils et politiques ;
- ♦ Être inscrit au registre de la population ou au registre des étrangers d'une commune belge au plus tard à la date de l'arrêt de la liste des électeurs ;
- ♦ Résider en Belgique de manière ininterrompue depuis 5 ans ;
- ♦ S'inscrire sur la liste des électeurs de sa commune et s'engager à respecter la Constitution, les lois du peuple belge et la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et libertés fondamentales (via www.idp.iamfas.belgium.be).

4. Comment voter valablement ?

Concernant l'acte de vote proprement dit, c'est le vote papier qui sera de mise. Après avoir choisi une liste, l'électeur peut, toujours sur cette même liste :

- ♦ émettre son vote dans la case située en tête de la liste (vote de liste) ;
- ♦ émettre son vote dans la case située en regard du nom d'un ou de plusieurs candidats titulaires figurant sur la liste choisie (votes nominatifs) ;
- ♦ émettre son vote dans la case située en regard du nom d'un ou de plusieurs candidats titulaires et dans la case située en regard du nom d'un ou de plusieurs candidats suppléants figurant sur la liste choisie (votes nominatifs) ;
- ♦ émettre son vote dans la case située en regard du nom d'un ou de plusieurs candidats suppléants figurant sur la liste choisie (votes nominatifs).

Si l'électeur a émis un ou plusieurs votes nominatifs, mais qu'il a en même temps émis un vote en tête de la même liste, son vote de liste est considéré comme non avenu.

5. Transport, accessibilité, accompagnement

- ♦ La commune de Faimés organise un service « mobilité » pour les personnes qui en ont besoin. Contact : **Mobi-Service au 0496/855 010**
- ♦ Les bureaux de vote devront désormais compter un isoloir adapté. Il n'est plus nécessaire de fournir un formulaire pour être accompagné dans l'isoloir.

Assesseurs volontaires

Vous souhaitez proposer vos services en qualité **d'assesseur volontaire** lors des prochaines élections en juin et octobre 2024 ?

Pour tout renseignement et inscription :
population@faimés.be ou 019/33 98 50



- ⇒ Comment s'inscrire ?
- ⇒ Comment voter ?
- ⇒ Que faire en cas d'indisponibilité le jour du vote ?
- ⇒ Comment donner procuration ?
- ⇒ Où voter en cas de déménagement ?
- ⇒ Que faire si j'ai perdu ma convocation ?
- ⇒ Droit de vote pour les Belges de 16-18 ans
- ⇒ Foire aux questions

Vous trouverez toutes les réponses à vos questions et un tas d'infos utiles via les trois liens suivants :

- ♦ www.wallonie.be
- ♦ www.elections.fgov.be
- ♦ www.europeanelections.belgium.be/node/111299

Sensibilisation aux dons d'organes

Le don d'organes permet de sauver des vies et pourtant nous y réfléchissons rarement. La campagne Beldonor veut sensibiliser les citoyens au don d'organes et encourager le dialogue à ce sujet. A partir de 12 ans, vous pouvez faire connaître votre volonté auprès de votre administration communale par l'intermédiaire du formulaire de consentement au don d'organes.

Profitez des élections pour vous rendre au bureau Population et confirmer votre souhait d'être donneur d'organes.



Izimi : vos documents importants centralisés dans votre coffre-fort numérique

Que ce soit pour d'heureuses étapes de vie ou de moins heureuses, vous devez souvent rechercher des informations cruciales et les fournir à des tiers en temps opportun ; souvent une expérience stressante.

Gérer tous vos documents personnels, vitaux ou officiels, les adapter, les partager et en assurer le bon suivi si vous n'en êtes plus capable, rien de plus facile sur Izimi.

C'est quoi Izimi ?

Izimi est une plateforme numérique qui vous offre votre propre coffre-fort personnel pour stocker et gérer vos documents importants et vos données personnelles. Mais Izimi c'est aussi un accès direct et gratuit à vos actes notariés depuis 2015.

Vous disposez de cette façon d'un espace centralisé pour rassembler tous vos documents. Izimi vous permet également une communication et un partage sécurisés avec le notaire et d'autres utilisateurs de la plateforme.

Pourquoi Izimi ?

Simple et sécurisé

En plus de vos actes notariés directement et automatiquement stockés sur Izimi, vous pouvez aussi ajouter vos passeports, diplômes, bail de location de la maison, investissements immobiliers, jugements de divorce, rapports médicaux... Au total, 8 catégories vous permettent de classer vos documents après les avoir ajoutés dans votre coffre-fort en quelques clics. Facile à partager également, car Izimi est un canal de communication ultra sécurisé. Vous gardez donc le contrôle de vos données et facilitez votre vie ainsi que celle de vos proches en ayant tout centralisé à un endroit.

Neutre et impartial

Izimi est un service, proposé et garanti par le notariat belge, qui a pour objectif d'aider le citoyen dans la gestion quotidienne de son patrimoine. C'est un service d'intérêt général et c'est **gratuit**.

En outre, le notariat belge vous garantit une confidentialité totale (conformité RGPD, le règlement général sur la protection des données), car la plateforme est indépendante de tout acteur commercial qui pourrait être intéressé par vos données. Vous gardez donc la maîtrise absolue de vos données.



Proactif et flexible

Dans le futur, d'autres fonctionnalités viendront s'ajouter. Vous pourrez par exemple être tenu informé des évolutions législatives liées à votre situation et l'adapter si nécessaire. C'est vous qui créez et gérez votre coffre-fort comme vous le désirez, avec les documents que vous souhaitez, et qui les partagez avec qui vous voulez.

Vos avantages

- ♦ Accès à tous vos actes notariés depuis 2015
- ♦ Maîtrise absolue de vos données, confidentialité garantie par le notariat belge
- ♦ Vous décidez qui a accès à vos documents et vos données.
- ♦ Vos documents sont stockés en Belgique et partageables en toute sécurité.
- ♦ 1 go d'espace de stockage gratuit, offert par le notariat belge



Demandez votre permis provisoire en ligne



Depuis le 19 septembre 2023, les différents modèles de permis de conduire provisoires de catégorie B peuvent être demandés en ligne. Il vous suffit ensuite de retirer votre permis de conduire provisoire auprès du service *Population* de votre commune.

La bon lien via votre smartphone, votre PC, votre ordinateur portable ou votre tablette :

www.beldrive.apps.mobilit.fgov.be

Conditions pour un permis de conduire provisoire 18 mois	Conditions pour un permis de conduire provisoire 36 mois	Conditions pour un permis de conduire provisoire 12 mois
L'attestation de réussite de l'examen théorique catégorie B (fournie par le centre d'examens) indiquant le résultat de l'épreuve de lecture.	L'attestation de réussite de l'examen théorique catégorie B (fournie par le centre d'examens) indiquant le résultat de l'épreuve de lecture.	L'attestation délivrée par une auto-école reconnue pour 6 h de conduite. La date de la 1 ^{re} leçon doit être postérieure à l'expiration de la validité de votre précédent permis provisoire M36 ou M18. Votre examen de théorie doit être encore valable (3 ans).
Le certificat d'aptitude délivré par une auto-école (20 h) en Flandre ou à Bruxelles, par le centre d'examens en Wallonie.	Avant de procéder à la demande du permis provisoire, il faut que le(s) guide(s) s'enregistre(nt) sur www.beldrive.apps.mobilit.fgov.be Le candidat à la conduite procède ensuite à sa propre inscription.	
Le permis de conduire provisoire coûte 25 euros. Pour toute autre information, contactez votre service <i>Population</i> : population@faim.es.be - 019/33 97 77		

Planifiez votre pension dès maintenant !

Grâce à l'intégration de la demande de pension dans mypension.be, vous pouvez y planifier votre retraite et y suivre votre dossier de A à Z.

La demande peut se faire rapidement et facilement en cinq étapes consécutives. Les citoyens sont incités à consulter mypension.be dès qu'ils commencent à rêver de leur pension. Parce que, après tout, la pension, tout le monde en rêve, n'est-ce pas ?



Demandez votre pension de retraite en 5 étapes sur mypension.be :





Parents joignables sur 7 numéros de téléphone

Quand un enfant s'est perdu, s'est blessé, tombe malade ou est en danger, il est important que l'adulte qui est confronté à cette situation puisse réagir rapidement et efficacement. C'est précisément dans cette optique que le service Allo Parents a été conçu.

De quoi s'agit-il ?

Allo Parents est un système sophistiqué d'appels téléphoniques en cascade qui vise à faciliter et accélérer la prise de contact avec les parents. Une fois le service activé, un seul appel téléphonique suffit pour contacter les parents successivement et automatiquement sur 1 à 7 numéros de téléphone qu'ils auront encodés au préalable (GSM maman, GSM papa, maison, bureau...)

Si, au terme de la cascade, il n'y a pas de réponse, l'appel est automatiquement transféré chez **Child Focus**, accessible 24h/24h.

Pour tous les enfants de 0 à 12 ans

Le service Allo Parents est systématiquement intégré à toutes les Kids-ID (le document d'identité des enfants de 0 à 12 ans). Les parents qui le souhaitent peuvent activer gratuitement ce service en quelques minutes à peine sur www.alloparents.be

Une fois l'activation faite, toute personne qui trouverait votre enfant en difficulté pourra former le numéro de téléphone Allo Parents qui est mentionné au dos de sa Kids-ID, déclencher ainsi la cascade téléphonique et vous contacter rapidement, que vous soyez à la maison, au bureau, dans un centre commercial ou en déplacement.



Votre enfant n'a pas encore sa Kids-ID ? Demandez-la auprès de votre commune.

La Kids-ID est une pièce d'identité réservée aux enfants belges de moins de douze ans. Elle remplace le document de voyage dont les enfants ont besoin lorsqu'ils se rendent à l'étranger. Elle est valable pour les voyages en Europe et dans certains pays non européens.

Bien plus qu'une simple carte d'identité !

La carte Kids-ID peut aussi faire office de carte de bibliothèque, d'abonnement piscine, de membre d'un club de sport ou servir lors de l'inscription à l'école. Grâce à la puce et au code PIN, les enfants peuvent également chatter en toute sécurité sur l'internet.

Une protection en plus pour votre enfant !

Le service Allo Parents est lié à la Kids-ID. Lors de la demande de la carte d'identité, vous recevrez un code PUK, parfois un code PIN et un code « contact parents ». Votre code « contact parents » vous permettra de vous enregistrer sur www.alloparents.be ou par téléphone au 078/15 03 50.

A tout moment, vous pouvez, avec ce même code, adapter la liste des numéros de téléphone ou annuler le service. Le code « contact parents » et la liste téléphonique restent actifs même si la Kids-ID est annulée ou vient à échéance. Le numéro d'urgence pourra donc aussi être appelé après le 12^e anniversaire de l'enfant. Un nouveau code sera envoyé uniquement si une nouvelle carte est demandée pour le même enfant. Dans ce cas, les code et liste précités ne seront donc plus valables.

Allo Parents en quelques mots :

- ♦ Système d'appels téléphoniques en cascade
- ♦ Parents joignables à tout moment sur 1 à 7 numéros de téléphone (GSM maman, GSM papa, maison, bureau...)
- ♦ Appel automatiquement transféré chez Child Focus si personne ne répond
- ♦ Service opérationnel 7/7 jours, 24/24 heures
- ♦ Possibilité de modifier la liste des numéros de téléphone à tout moment
- ♦ Service gratuit intégré à la Kids-ID

Du côté des travaux

Oratoire Saint-Sulpice à Aineffe

Les travaux à l'oratoire d'Aineffe ont amorcé la phase des finitions : une première couche de peinture a été posée sur les murs et le plafond de la nef. L'installation électrique et les sanitaires (chauffage, W.C., etc.) sont en cours de finalisation. La réfection du cœur a commencé : les enduits sur les murs et la réparation du sol seront réalisés début 2024. L'édifice, futur bâtiment culturel et villageois, est en train de retrouver son lustre d'antan.

Sauf événement imprévu, la fin de la restauration de ce bâtiment datant du 11^e siècle aura lieu courant 2024.



Rénovation des bâtiments administratifs

Les travaux de la 2^e phase concernent les bâtiments qui abriteront les services du C.P.A.S. et de la police. Durant l'automne dernier, les châssis ont été posés et les aménagements extérieurs ont été réalisés, à l'exception du bardage de la nouvelle annexe. Les travaux de parachèvement intérieurs débuteront début 2024.



Inauguration de « La balade sur les pas d'Hubert Krains »

L'année prochaine, cela fera 90 ans que l'écrivain faimois Hubert Krains est décédé. A cette occasion, une balade en l'honneur du fameux romancier a été inaugurée l'automne dernier.

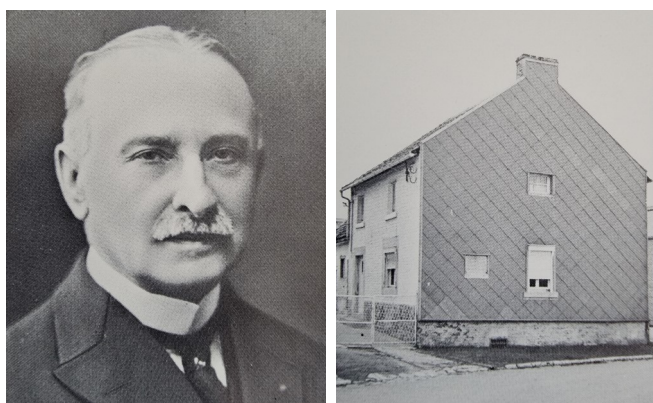
Le 1^{er} octobre dernier a eu lieu l'inauguration d'une promenade sur les pas d'Hubert Krains avec comme point de départ l'ancien presbytère de Les Waleffes.

L'historienne locale Michèle Baron connaît particulièrement bien l'auteur wallon. En effet, cette Braivoise, native de Les Waleffes, allait régulièrement dans la ferme de ses grands-parents lorsqu'elle était enfant, et cette ferme se trouvait juste à côté de la maison natale d'Hubert Krains. Avec l'aide d'autres villageois et d'autres passionnés d'histoire locale, elle a mis au point un circuit de 5,3 km qui traverse le village et passe spécialement sur les traces de vie de l'écrivain ainsi que dans les lieux qui lui ont inspiré ses romans (« Mes amis », « Au cœur des blés » et « Croquis nocturne »). Des lectures à voix haute de l'œuvre d'Hubert Krains étaient d'ailleurs au programme de cette journée d'inauguration.

La promenade comprend 11 haltes se rapportant à la vie d'Hubert Krains. Des panneaux avec QR code seront installés ultérieurement sur 25 lieux de vie ou d'inspiration de l'écrivain. Ils renverront à des capsules vidéo expliquant le lien avec l'illustre romancier.

D'autres balades devraient voir le jour, dont une de 14 km, reliant Les Waleffes à Fallais, haut lieu d'inspiration du « Pain noir », un autre célèbre roman d'Hubert Krains.

Source : l'Avenir / Jean-Louis Tasiaux



Les clichés noir et blanc sont issus du livret « Hubert Krains, Directeur général des Postes, Président de l'Association des Ecrivains belges de langue française » :

- ♦ ci-dessus, un portrait d'Hubert Krains et sa maison natale ;
- ♦ à droite, la « Belle Thérèse » à Hosdent Latinne où l'écrivain situe l'action de son chef-d'œuvre « Le Pain noir » ainsi que le mémorial Hubert Krains au parc Josaphat à Schaerbeek.



n	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	...
F_n	0	1	1	2	3	5	8	13	21	34	55	89	144	233	377	610	987	1597	2584	4181	6765	...

Tableau 1. Les nombres de Fibonacci.

A la recherche de l'abbé Gelin¹

Hans J. H. Tuentier 

Le précédent numéro du *Bulletin communal de Faimés* comportait un texte sur l'abbé Gelin (1851-1921), né au village de Celles [1]. Ce texte était basé sur des informations données par Jean Dupuis (ancien préfet au Collège St-Quirin de Huy), et a été complété par le rédacteur en chef à partir du livre *Les rues de Faimés* de Joseph Delchambre (1925-2012) [2, p. 41].

L'article donnait quelques détails biographiques sur l'abbé Gelin et indiquait qu'en plus d'être membre du clergé, Emile Gelin était aussi un mathématicien reconnu et très respecté à son époque. Au fil des années, notre abbé a progressivement disparu de nos mémoires et aujourd'hui, ses découvertes sont pratiquement oubliées. La seule exception est un résultat sur les nombres de Fibonacci, résultat qui porte son nom, « **l'identité Gelin-Cesàro** ».



Figure 1. L'abbé Emile Gelin (1851-1921).

Dans le présent article, qui comprendra trois parties (à suivre dans les prochains *Bulletins*), je vais aborder certains aspects des recherches mathématiques de l'abbé Gelin, puis vous expliquer comment un mathématicien néerlandais vivant au Canada s'est intéressé à un abbé belge. Je vous parlerai de l'enquête qui m'a finalement mené à Huy et à Faimés, de ce qui en est ressorti et des nombreuses questions qui restent sans réponse. Pour cela, il faut commencer par un peu de mathématiques et parler des nombres de Fibonacci ainsi que du nombre d'or.

Les nombres de Fibonacci et le nombre d'or

Les nombres de Fibonacci (F_n) sont définis par la relation de récurrence suivante :

$$F_{n+2} = F_{n+1} + F_n,$$

Avec, pour valeurs initiales, $F_0 = 0$ et $F_1 = 1$.

Ceci n'est qu'un langage mathématique et signifie simplement que pour construire la suite des nombres de Fibonacci, il faut commencer par les nombres 0, 1 et déterminer le nombre suivant dans la séquence en faisant la somme des deux termes précédents, et poursuivre de cette manière. Le résultat est : 0, 1, 1, 2, 3, 5, 8, et ainsi de suite. Vous trouverez davantage de nombres de la séquence de Fibonacci dans le Tableau 1. On peut continuer la séquence de Fibonacci indéfiniment.

Les nombres de Fibonacci portent le nom du mathématicien italien du XIII^e siècle Léonard de Pise, également connu sous le nom de Fibonacci, et figurent dans son livre *Liber Abaci*.

Il est à noter que ces chiffres se retrouvent dans les endroits les plus inattendus :

- le nombre de pétales dans les fleurs (généralement un nombre de Fibonacci) ;
- le nombre de spirales (dans le sens des aiguilles d'une montre et dans le sens inverse des aiguilles d'une montre) dans la disposition des graines dans la tête d'un tournesol (souvent deux nombres de Fibonacci consécutifs) ;
- certains des oxydes d'uranium les plus exotiques sont U_2O_5 , U_3O_8 , U_5O_{13} , U_8O_{21} et $U_{13}O_{34}$. Repérez les nombres de Fibonacci !
- des traders en finance utilisent souvent le ratio de deux nombres de Fibonacci afin de prédire quand une tendance du marché pourrait s'inverser.

Donnons une autre propriété importante : plus les nombres de Fibonacci sont grands, plus le rapport entre chaque paire de nombres se rapproche du nombre d'or, φ . La formule mathématique de ce fameux nombre est donnée par :

$$\varphi = \frac{1 + \sqrt{5}}{2} \approx 1.618\,033\,988\,749\ldots$$

Si vous effectuez avec votre calculatrice l'opération $6765/4181$ (le rapport des deux derniers nombres dans le tableau en haut de page), voyez quel nombre vous obtenez : il est très proche du nombre d'or ! Vous voyez l'idée, les nombres de Fibonacci et le nombre d'or sont intimement liés !

Le nombre d'or, appelé aussi proportion divine, est considéré comme régissant l'esthétique et les proportions optimales. On le retrouve dans les dimensions des pyramides d'Égypte et du Parthénon à Athènes.

¹Traduction de l'original anglais [3] par Nathalie Jacob avec les conseils de l'auteur.

Aujourd'hui, il y a même une importante école d'architecture qui utilise le nombre d'or comme base pour ses créations. Le nombre d'or joue également un rôle en chirurgie plastique et en dentisterie.²

Pour ceux qui souhaitent en savoir plus, il existe de nombreux livres de vulgarisation scientifique qui parlent en détail des nombres de Fibonacci et du nombre d'or : notamment les livres de Hemenway et de Hart-Davis, tous deux riches en illustrations et faciles d'accès au niveau des mathématiques [4, 5]. Sachez qu'ils peuvent être empruntés auprès de la bibliothèque locale située à Viemme.

Cela fait plusieurs siècles que les mathématiciens ont étudié la suite de Fibonacci, ses propriétés et celles des suites apparentées. Un journal mathématique, *The Fibonacci Quarterly*, est par ailleurs consacré exclusivement aux nombres de Fibonacci et à des rubriques qui y sont étroitement liées. Au fil du temps, de nombreuses propriétés de ces nombres ont été découvertes. Il est donc assez remarquable qu'un inconnu, un abbé belge, ait trouvé une nouvelle et saisissante propriété au sujet des nombres de Fibonacci.

570. Dans la série de Lamé :

1, 2, 3, 5, 8, 13, 21, ... :

1° Si l'on prend quatre termes consécutifs, la différence entre le produit des termes moyens et celui des termes extrêmes, égale ± 1 ;

2° Si l'on prend cinq termes consécutifs, la différence entre la quatrième puissance du terme du milieu et le produit des quatre autres termes, égale 1. (GELIN.)

Figure 2. Problème 570 (Août, 1880).

L'abbé Gelin et ses découvertes

L'abbé Gelin était un collaborateur régulier de la revue pédagogique belge *Nouvelle Correspondance Mathématique* (NCM), dans laquelle il a proposé et résolu des problèmes mathématiques. Il a aussi publié plusieurs articles dans cette revue. Le rédacteur en chef du NCM était Eugène Catalan (1814-1894), un mathématicien renommé et professeur à l'Université de Liège. Dans le numéro d'août 1880 de cette revue, Emile Gelin a énoncé deux propriétés de la séquence de Fibonacci [6]. Elles ont été regroupées sous le « Problème 570 », les lecteurs de la revue étant invités à faire part de leur avis, voir Figure 2.

²L'année dernière, lors d'un examen dentaire de routine, j'ai mentionné mes recherches sur l'histoire des nombres de Fibonacci et du nombre d'or à mon dentiste. J'ai écrit des nombres de Fibonacci et le nombre 1,618 comme approximation pratique du nombre d'or. Il était très intéressé et s'est précipité vers sa bibliothèque. Je suis reparti avec trois livres colorés sur la dentisterie esthétique, les soins dentaires, l'esthétique et le sourire parfait ; tout est basé sur la magie du nombre 1,618. Cela m'a définitivement fait sourire !

C'est la deuxième propriété qui nous intéresse ici.³

La **propriété découverte par Emile Gelin** est que, lorsque nous prenons cinq nombres de Fibonacci consécutifs, la puissance quatrième du nombre du milieu moins le produit des quatre autres nombres vaut toujours un.

- Comme premier exemple, prenons les nombres 1, 2, 3, 5, 8. La puissance quatrième du nombre du milieu est $3^4 = 3 \times 3 \times 3 \times 3 = 81$. Le produit des quatre autres nombres est $1 \times 2 \times 5 \times 8 = 80$. La différence est exactement égale à un !
- Comme deuxième exemple, prenons les nombres 2, 3, 5, 8, 13. Le même calcul donne :

$$5^4 - 2 \times 3 \times 8 \times 13 = 625 - 624 = 1.$$

Encore une fois, la différence est un. N'est-ce pas incroyable ! Cette propriété est valable, quelle que soit la grandeur des nombres de Fibonacci (et ils grossissent assez rapidement).

- Comme troisième et dernier exemple, prenons les cinq derniers nombres de Fibonacci dans le tableau du début de l'article. Le même calcul donne :

$$2584^4 - 987 \times 1597 \times 4181 \times 6765 = 1.$$

Vous voudrez peut-être faire le calcul vous-même et vérifier si l'abbé Gelin avait raison. Quand vous le ferez, rappelez-vous qu'il ne disposait pas de calculatrice électronique et qu'il a effectué tous ses calculs à la main. Il est possible que vous pensiez que tout cela n'est qu'une belle supercherie avec des chiffres. Cependant, les mathématiciens sont très enthousiasmés par ces résultats et plus spécialement quand ils découvrent des structures complexes dans une suite obtenue via un processus simple consistant à ajouter à plusieurs reprises deux nombres comme c'est le cas pour la suite de Fibonacci. Vous l'avez sans doute déjà remarqué, les mathématiciens sont un peu à part. Ils pensent dans une langue différente, avec des symboles et des formules, et non pas des mots et des chiffres. Pour un mathématicien, la propriété découverte par Emile Gelin est traduite par la formule suivante :

$$F_n^4 - F_{n-2} F_{n-1} F_{n+1} F_{n+2} = 1$$

Cette formule est maintenant connue sous le nom de « **l'identité Gelin-Cesàro** ». Cela peut paraître compliqué, mais ce n'est en fait pas si difficile à expliquer.

Pour $n = 4$, l'identité donne $F_4^4 - F_2 F_3 F_5 F_6 = 1$.

³Avant que la communauté mathématique n'attribue de manière standard le nom de « Fibonacci » à cette suite particulière, elle était connue sous plusieurs noms. L'un d'eux était « Lamé », d'après le mathématicien français Gabriel Lamé (1795-1870), qui étudia la suite dans le contexte de l'algorithme d'Euclide.

En substituant les nombres de Fibonacci correspondants dans le Tableau 1, nous obtenons le premier exemple numérique que nous avons utilisé. Pour $n = 18$, l'identité donne $F_{18}^4 - F_{16}F_{17}F_{19}F_{20} = 1$.

C'est le dernier exemple de calcul que nous avons fait.

D'où vient le nom de « l'identité Gelin-Cesàro » ?

Une solution au « Problème 570 » a été donnée un mois plus tard dans le numéro de septembre 1880 du NCM par le mathématicien italien Ernesto Cesàro (1859-1906). Malheureusement, la revue a cessé de paraître en raison de difficultés financières (le dernier numéro du NCM est paru en décembre 1880).⁴

La revue n'existant plus, il n'est pas surprenant que l'identité de Gelin n'ait pas attiré davantage l'attention. L'identité avec les noms de Gelin et Cesàro a été brièvement mentionnée dans une revue de littérature mathématique en 1919 par un mathématicien et historien américain et a fini par tomber dans l'oubli. Elle est également apparue dans deux articles d'un autre mathématicien américain au milieu des années 1960, mais l'identité était si profondément enfouie parmi un grand nombre d'autres identités mathématiques que peu (voire personne) ne l'ont remarquée. Dans les années 1980, soit plus d'un siècle après qu'il a posé son « Problème 570 », l'abbé Gelin a été redécouvert par un mathématicien portugais. L'identité a ensuite été utilisée par deux mathématiciens australiens. Elle a dès lors rapidement gagné en popularité, est devenue connue sous le nom « l'identité Gelin-Cesàro » et est aujourd'hui fréquemment citée.

En 1880, Ernesto Cesàro est encore un jeune étudiant à Liège et est un protégé du mathématicien Eugène Catalan. Ernesto Cesàro finit par retourner dans son pays natal, l'Italie, et devient un professeur de mathématiques reconnu et hautement respecté. Par conséquent, nous avons beaucoup d'informations sur ses travaux et sa vie.

En ce qui concerne Emile Gelin, c'est le néant. Aujourd'hui, on ne sait absolument rien de lui dans le monde des mathématiques, si ce n'est qu'il était abbé et qu'il a enseigné les mathématiques au Collège St-Quirin à Huy, et c'est ce qui a éveillé mon intérêt. A l'époque, je venais de terminer l'essentiel des recherches pour un projet similaire sur un mathématicien russe [7]. Il m'a alors semblé que c'était une bonne idée d'entamer des recherches sur l'abbé belge Gelin et de le faire sortir de l'ombre pour le mettre sous les feux de la rampe.

⁴Le fait que le ministère français de l'Instruction publique ait souscrit 92 abonnements mais qu'il n'ait pas été en mesure de les payer n'a pas aidé. Le gouvernement belge a payé rapidement ses 100 abonnements.

De précieuses trouvailles au Collège St-Quirin

Au bon vieux temps, on cherchait des informations à la bibliothèque de l'université et en fouillant dans les archives. Pendant mes études à Birmingham, en Angleterre, j'ai passé beaucoup de temps dans les archives de l'université et parcouru de vieux livres et les volumes poussiéreux des revues d'antan. Une telle journée était bien sûr suivie d'une visite au pub et d'une pinte de Guinness pour se débarrasser de la poussière accumulée. Aujourd'hui, je me sers une grande tasse de café, je me détends dans un confortable fauteuil et j'allume l'internet. Assez rapidement, on découvre alors qu'une rue de Faimies porte le nom « Abbé Gelin » et que celui-ci a enseigné les mathématiques au Collège St-Quirin à Huy. Ensuite, les choses deviennent de plus en plus difficiles. Tout n'est pas (encore) sur l'internet.

C'est avec l'aide de Michel Bataille, professeur de mathématiques retraité de Rouen et lui aussi grand amateur des nombres de Fibonacci, que j'ai pu contacter l'actuel directeur du Collège St-Quirin et, par la suite, Jean Dupuis, ancien préfet du collège. De mon côté, j'avais déjà découvert que l'abbé Gelin connaissait Paul Mansion (1844-1919), professeur renommé de l'Université de Gand, né à Marchin et scolarisé à Huy, et qu'il correspondait avec lui. J'avais également demandé à Hervé Le Ferrand, un professeur à l'Institut de Mathématiques de Bourgogne qui a beaucoup écrit sur Paul Mansion, de faire des recherches à la société historique de Huy, et cette enquête a abouti à Jean Dupuis.

Ainsi commencent de nombreux échanges de courriels entre Toronto et Huy. Jean Dupuis a été le préfet de l'internat du Collège St-Quirin pendant plus de dix ans. Il a commencé au milieu des années 70 où le Collège était encore une école catholique traditionnelle pour garçons, dirigée par un abbé et des prêtres résidents qui donnaient les cours avec l'aide de quelques enseignants laïcs. A cette époque, Jean résidait au Collège, avait le privilège de manger dans le réfectoire des abbés et côtoyait de nombreux prêtres. Au cours de sa longue et intéressante carrière à St-Quirin, on lui a confié de nombreuses responsabilités. L'une d'elles était de diriger le cinéma du Collège St-Quirin, la « *Salle Vigilanti* ». Ce cinéma a été fondé en 1927, à l'époque où les films étaient muets et où un pianiste assurait l'atmosphère dramatique et le suspense. Quand le pianiste était absent, le directeur ou l'abbé Claes le remplaçait [8. p. 119]. Les lumières de *Vigilanti* se sont éteintes définitivement au début des années 80 et ont mis fin à une époque.

Jean a servi le collège pendant trente-cinq ans. Actuellement à la retraite, il reste attaché à ces « vieux murs » et continue de s'occuper des archives et du patrimoine de l'établissement.

Aujourd'hui, le Collège St-Quirin est une institution mixte. Il n'y a plus de prêtres, bien qu'il existe toujours des liens étroits avec l'évêché de Liège.

Ma rencontre avec Jean a été une bénédiction inattendue et s'est avérée être la clé pour ouvrir les portes qui ont mené à l'abbé Gelin. Il m'a raconté des anecdotes sur ses débuts au collège et m'a dépeint l'atmosphère de l'époque qui n'était sans doute pas très éloignée de celle pendant laquelle Emile Gelin enseignait dans cet établissement.

Au cours de mes recherches précédentes, je suis tombé sur un livre publié en 1980 à l'occasion du 125^e anniversaire du Collège St-Quirin. L'abbé Paul Claes (1904-1991) en a été le directeur de la publication [8]. Cela a dû être un véritable travail d'amour (et de sacrifice), l'abbé Claes ayant pris sa retraite avec le statut de professeur émérite en 1976, après près de cinquante ans de service au collège. Le livre a été publié à titre privé et financé par souscription, principalement d'anciens élèves et des membres du personnel du collège. Ceci étant, comme Jean me l'a dit, il semble que l'abbé Claes ait dû investir une bonne partie de son propre argent dans l'aventure pour la mener à bien.

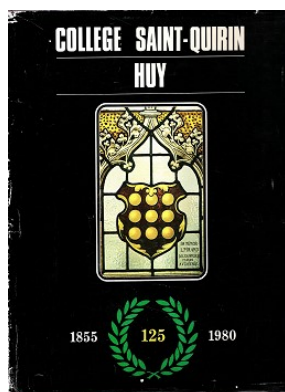


Figure 3. Couverture du livre de l'abbé Claes.

Seuls 500 exemplaires de ce livre à couverture rigide de trois cents pages, numérotées individuellement et magnifiquement illustrées, ont été imprimés. La plupart des ouvrages se trouvent dans des collections privées, bien que j'aie déniché quelques bibliothèques publiques en Hesbaye qui en possèdent un exemplaire. Il s'agit donc d'un livre relativement rare et difficile à se procurer, en particulier pour quelqu'un qui se trouve de l'autre côté de l'océan Atlantique. Par chance, Jean Dupuis était l'abonné 267, et c'est l'abbé Claes qui lui a remis personnellement son exemplaire. Comme indiqué par Jean, le livre de l'abbé Claes contient des descriptions de certains des anciens prêtres du Collège, dont deux pages concernant l'abbé Gelin, avec une photo !

Quelques jours plus tard, ma boîte de réception s'est mise à clignoter et une copie de ces pages est arrivée. Après des mois de recherches infructueuses, je me

souviens à quel point j'étais enthousiaste à l'idée d'avoir enfin un aperçu d'Emile Gelin et de lire sa biographie. La photographie de l'abbé Gelin au début de cet article est tirée du livre de l'abbé Claes.

Les choses se sont ensuite accélérées, car nous avons des informations à travailler, à vérifier et à valider. Grâce au livre de l'abbé Claes, nous savons maintenant qu'Emile Gelin est né à Celles (Faimés) le 18 avril 1851, qu'il a obtenu un doctorat en théologie et en philosophie et qu'il a été professeur de mathématiques au Collège St-Quirin à Huy de 1875 à 1905. À sa retraite, il a reçu le statut d'émérite. Il a habité dans les locaux du Collège jusqu'à sa mort le 23 avril 1921, soit quelques jours après son 70^e anniversaire.

L'histoire de l'abbé Gelin est bien plus longue encore. Cependant, son histoire, le récit de ma visite à Huy et à Faimés et de ce que nous avons découvert devront attendre les deux prochains numéros du *Bulletin*.

Et vous, que diriez-vous ?

Avant de conclure, permettez-moi de vous poser le problème suivant :

Dans la série de Fibonacci :

0, 1, 1, 2, 3, 5, 8, 13, 21, ...

Si l'on prend trois termes consécutifs ...

Si vous étiez l'abbé Gelin, comment finiriez-vous cette phrase ?

Vous trouverez la réponse dans le prochain *Bulletin*.

Références

- [1] Jean Dupuis. L'abbé Gelin, un mathématicien à redécouvrir. *Bulletin communal de Faimés*, automne 2023. Augmenté de matériel provenant de Delchambre [2].
- [2] Joseph Delchambre. *Les rues de Faimés*. Imprimerie Hibou (SPRL), Donceel, Belgique, 3^e édition, octobre 2019.
- [3] Hans J. H. Tuentler. In search of Abbot Gelin. *Working document*, 2023.
- [4] Priya Hemenway. *Le Code Secret. La Formule Mystérieuse qui régit les Arts, la Nature et les Sciences*. Evergreen, 2008.
- [5] Adam Hart-Davis. *Les Lapins de Fibonacci. 50 Expériences qui ont révolutionné les Mathématiques*. Larousse, Paris, 2020.
- [6] Emile Gelin. Question 570. *Nouvelle Correspondance Mathématique*, 6(7) : 384, août 1880. Solution par Ernesto Cesàro, *ibid.*, 6(8) : 423-424, septembre 1880.
- [7] Hans J. H. Tuentler. In Search of Comrade Agronomof: Some Tribonacci History. *American Mathematical Monthly*, 130(8): 708–719, October 2023. doi.org/10.1080/00029890.2023.2231796
- [8] Abbé Paul Claes, éditeur. *Collège St-Quirin, Huy. 1855-1980*. Editions André Larivière, Huy, septembre 1980.

© 2024 - Hans J. H. Tuentler - Tous droits réservés

Retour sur la conférence « Les Plumes hesbignonnes »

Le 23 novembre dernier, le Collège des Bourgmestres et Echevins de Faimes a programmé une conférence intitulée « Les Plumes hesbignonnes ». Il s'agissait de rappeler à la mémoire les écrivains de notre belle région.

C'est ce que l'Echevin de la Culture, Maxime Etienne, a développé dans son exposé d'introduction. Lors de sa prise de parole, il a fait la liaison entre le patrimoine matériel et le patrimoine immatériel de la Commune. Pour le côté matériel des richesses de Faimes, Monsieur Etienne a notamment souligné le rôle de la chapelle de Saives, ce petit joyau architectural, dont l'équipe en place nourrit le projet de faire une bibliothèque. Il a ensuite évoqué, pour l'aspect immatériel du patrimoine faimois, « La balade contée sur les pas d'Hubert Krains », organisée par la Commune en octobre 2023. Plus ambitieux encore est ce dessein de mettre, sur les fonts baptismaux, un musée « Hubert Krains » sur le site de l'ancien presbytère de Les Waleffes, un autre bijou du patrimoine architectural de la Commune.

Il a ensuite passé la parole au conférencier du jour, Philippe Destinez, passionné d'histoire et de littérature locale. Armé du logiciel de présentation PowerPoint et de documents parfois inédits, l'orateur a baladé son auditoire dans l'univers des écrivains locaux. L'intervenant a dit combien ce choix peut être arbitraire, car, inévitablement, des Hesbignons non évoqués dans sa présentation peuvent avoir produit des écrits intéressants.

Le développement a priorisé la personnalité et la vie des auteurs et non l'établissement d'un relevé exhaustif de leurs ouvrages.

La conférence était divisée en 3 parties : les œuvres en français, les œuvres en wallon, le troisième volet étant réservé aux auteurs de paroles de chansons.

Le romancier, Pierre Hazette, auteur de quatre romans, écrits après son accès à la retraite, a accepté l'invitation de la Commune et a tenu à être présent à cet événement. Il a répondu à la question de Maxime Etienne de savoir comment il intégrait sa région et l'esprit de celle-ci à l'écriture de ses romans. Le ministre romancier a alors dévoilé les intrigues de ses romans. Si elles évoquent des scènes dans des régions et pays du monde qu'il a appris à connaître lors de ses missions à l'étranger, les intrigues n'en conservent pas moins un solide ancrage local. Le philologue classique, qui a été au début de sa carrière professeur à l'Athénée de Waremmes, a fait, comme à l'accoutumée, un exposé magistral au cours duquel les chanceux auditeurs ont eu conscience de vivre un moment privilégié.

Le Bourgmestre Etienne Cartuyvels a, pour sa part, résumé les projets en cours et s'est félicité de disposer d'une belle et solide équipe pour les mener à bien. Il a enfin partagé le verre de l'amitié durant lequel les discussions ont été bon train. Une vraie manifestation culturelle, comme on les aime.

Source : Philippe Destinez



Plantations et protection de la nature

De belles actions ont eu lieu dans le cadre de la « Journée de l'Arbre » 2023. Une distribution gratuite de plants, divers ateliers, un chantier participatif de plantation et des concours étaient au programme de cette manifestation.

Distribution gratuite de plants

De nombreux Faimois ont bravé la pluie pour prendre part en novembre dernier à la « Journée de l'Arbre » organisée par le Groupe Nature de Faimes, avec le soutien de la Commune, de l'association Natagora Hesbaye Médiane, de la Fondation Rurale de Wallonie et du Groupe d'Action Locale (GAL) « Jesuishesbignon.be ».

Les visiteurs venus chercher des plants de haies (prunelliers, cassis, groseillers, framboisiers, sureaux...) ont également eu l'occasion de suivre un petit parcours « nature » installé dans la salle polyvalente. Les différents stands prodiguaient des conseils utiles en jardinage comme comment choisir une essence, de quelle manière la planter, comment créer une haie... Ils donnaient aussi des informations sur la biodiversité des prairies fleuries et expliquaient comment fabriquer un nichoir afin d'accueillir les oiseaux de nos haies. Un des stands d'animation présentait également un herbier et permettait ainsi aux participants de se familiariser avec les espèces de fleurs et d'arbres.

Des concours avec comme prix deux anciennes variétés de pommiers et un lot de jardinage d'une valeur de 120 euros étaient également au programme, sans oublier le vin chaud, le cacao chaud et le café qui faisaient le plus grand bien vu la météo maussade.

Plantations dans le « Refuge Nature » de Les Waleffes et à l'école fondamentale

A l'occasion de la « Journée de l'Arbre », des bénévoles, accompagnés de membres du Groupe Nature de Faimes, de l'Opération de Développement Rural et de Natagora, ont planté près de deux cents arbres et arbustes dans le « Refuge Nature » de Les Waleffes. Ces arbres constitueront d'ici peu un habitat de choix pour les oiseaux et la petite faune.

Nous en profitons pour remercier chaleureusement les ouvriers communaux pour leur efficacité et leur bonne humeur. Sans leur aide, ce chantier n'aurait probablement pas été possible.

Les enfants de l'école communale ont eux aussi participé activement à cet événement en plantant 150 arbustes au Tîdje di Lîdje à Les Waleffes et une centaine d'autres à l'arrière de l'école à Celles.



Source : l'Avenir / Jacques Lemoine



Installation du Conseil Communal des Enfants (CCE)



Photo : © -EdA

Le CCE permet aux enfants de la commune de se frotter à l'apprentissage de la citoyenneté en s'exprimant et en donnant leur avis sur divers sujets les concernant, en communiquant avec les responsables politiques, en proposant des idées pour améliorer la vie dans notre entité, en apprenant le fonctionnement des institutions communales...

Cette année, on compte trois « postulants » et donc trois nouveaux élus au Conseil Communal des Enfants. Faute de candidats, il n'y a pas eu de campagne électorale et donc pas d'élections pour Zoé Feron, Cyril Glodt et Karl Mathy, qui ont prêté serment lors de la séance du Conseil communal du 20 novembre dernier.

Devant les membres du Conseil, Mesdames Angélique Seiller et Fabienne Oger qui les encadrent et leur famille, ils se sont vu remettre une écharpe, un bouquet de fleurs-chiques ainsi qu'un diplôme.

Ces nouveaux membres rejoignent le groupe déjà en place composé d'Angelina Dronic, Maël Ghénne, Eléana Goelff, Charline Loos, Adèle Notelaers et Eden Pereaux.

Cette équipe fraîchement formée ne manque pas de projets. Citons, par exemple, des stages écologiques ou la visite d'une exposition sur le harcèlement à l'école. Nous leur souhaitons beaucoup de plaisir et du succès dans leurs nouvelles fonctions !

Sources : l'Avenir / Jacques Lemoine

Tu as envie de devenir Benjamin - Secouriste ? Des cours sont offerts !

Pendant leur mandat, les membres du CCE ont ouvert un magasin à l'école de Celles. Le bénéfice rapporté par la vente de collations a permis d'offrir une formation « le Benjamin - Secouriste » aux enfants de 10 à 12 ans.

Ce module d'animation destiné aux 5^e et 6^e primaires a pour objectif d'apprendre aux enfants les bons réflexes à adopter en cas d'accident et les gestes de premiers soins. Les premiers secours y sont abordés à travers des jeux et des mises en situation adaptés au quotidien de l'enfant. Des notions de prévention sont également transmises. A l'issue du module, les participants reçoivent un cahier richement illustré comprenant les matières et messages transmis, ainsi ils sont alors prêts à aider leur prochain en cas de blessure ou de petit accident plus conséquent.

Source : organisationsdejeunesse.be

La session organisée l'automne dernier a rencontré un beau succès auprès des enfants, si bien que les jeunes conseillers ont pu, avec l'aide de la Commune, prévoir un 2^e rendez-vous.

Les prochaines dates sont les mardis :

- ♦ **12, 19 & 26 mars 2024**
- ♦ **2 & 9 avril 2024**

Renseignements et inscriptions :
angelique.seiller@faimes.be

CROIX-ROUGE 
de Belgique



Ateliers Cré-Actif : vivez de nouvelles expériences

Cuisine, ateliers créatifs, visites... nous vous proposons des activités diversifiées et conviviales ouvertes à tous. Depuis sa mise en place en avril 2017, Cré-Actif est un projet qui connaît un franc succès et qui attire toujours davantage de participants. Rejoignez-nous donc et venez apprendre des recettes et des trucs de cuisine ou encore prendre part à des sorties tout aussi divertissantes qu'enrichissantes.

L'espace communautaire

Rendez-vous également tous les jeudis à la salle « La Forge » pour le partage d'un repas et la participation à des ateliers de bien-être, de découverte, de création, de jeux, d'excursions, de conférences...

Pour plus d'infos, des suggestions ou des inscriptions, contactez sans plus attendre Véronique Ripet :

veronique.ripet@faimes.be - 019/33 97 70

Le **nouveau programme** Cré-Actif sera disponible dès **fin janvier 2024** et consultable sur le site de la Commune : www.faimes.be (rubrique « C.P.A.S. »).

Ci-après, les photos des animations de l'automne 2023 : thème de Noël à l'espace communautaire, « Le Chat s'expose » à Andenne, visite du château de Fallais, visite des souterrains de la citadelle de Namur et balade en bateau, excursion à la grotte Scladina. (Andenne).



Stages des congés d'automne : escapade à Liège

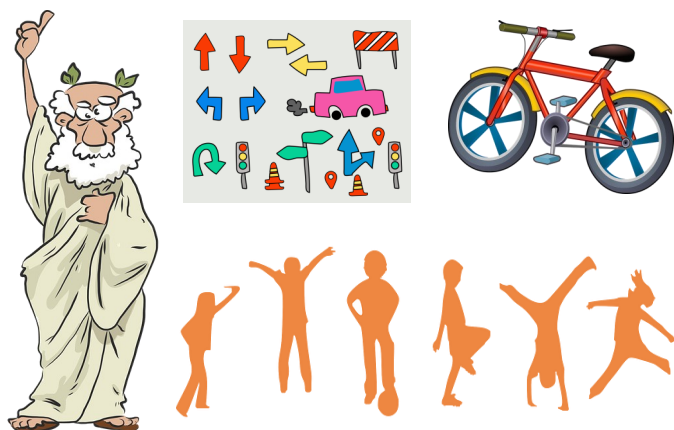
Psychomotricité et les monstres de Disney pour les petits, découverte de ma province & de son chef lieu et twirling bâton pour les grands, tels étaient les thèmes proposés aux enfants pendant les congés en novembre dernier. Près de 80 garçons et filles se sont inscrits à ces stages et ont ainsi eu le joie et le plaisir de se retrouver en dehors de l'école pour partager des activités distrayantes et enrichissantes. Découvrez ci-dessous les photos prises lors de la visite de Liège organisée pour les 6-12 ans.



Extrascolaire : découvrez les prochains stages

Lors des congés et des vacances, la Commune de Faimles organise des stages pendant lesquels vos enfants sont encadrés (de 7 h 30 à 18 h) par des moniteurs expérimentés.

Angélique Seiller (019/33 98 54) et le personnel de l'administration communale (019/33 98 50) sont à votre disposition pour tout renseignement et pour les inscriptions.



Stages des congés de détente

- **du 26 février au 1^{er} mars**
⇒ Diverses activités sportives organisées par l'ASBL SOHAG (www.sohag.org)
- **du 04 au 08 mars**
⇒ Bricks 4 Kidz - Programmes éducatifs et ludiques avec les briques LEGO (www.bricks4kidz.be)

Stages des vacances de printemps

- **du 29 avril au 03 mai**
⇒ Plongeons au cœur de la mythologie et de ses Dieux (pour petits & grands)
- **du 06 au 10 mai**
⇒ Apprentissage deux roues (petits)
⇒ Vélo et code de la route (grands)

Allocation de chauffage : quelle aide puis-je obtenir ?

La facture de chauffage domestique impacte fortement le budget du ménage. De nombreuses personnes ayant un faible revenu rencontrent dès lors de sérieuses difficultés pour se chauffer.

Si vous avez besoin d'aide, sachez que l'ASBL Fonds Social Chauffage intervient partiellement dans le paiement de la facture de chauffage des personnes qui se trouvent dans des situations financières précaires.



Votre combustible

Le Fonds Social Chauffage accorde des allocations pour les combustibles suivants :

- ♦ mazout de chauffage en grands volumes
- ♦ gaz propane en grands volumes
- ♦ mazout de chauffage en petites quantités
- ♦ pétrole lampant (type c) utilisé pour le chauffage, à la pompe, à utiliser pour les poêles à pétrole



Votre droit à l'allocation

Il existe deux types d'aides financières :

⇒ Une allocation de volume par litre

Pour le remplissage de votre citerne à mazout ou votre réservoir de gaz propane, livraison en vrac à votre domicile.

- ♦ Un maximum de 2.000 litres de combustible donne droit à une allocation de chauffage.
- ♦ L'allocation dépend du prix d'achat que vous avez payé et varie entre 0,14 et 0,20 € par litre.

⇒ Une allocation forfaitaire

Pour le mazout de chauffage ou le pétrole lampant (type c) acheté à la pompe en petites quantités

- ♦ Allocation forfaitaire de 210 € par année civile



Votre situation familiale

L'aide financière octroyée par le Fonds Social Chauffage s'adresse uniquement aux familles ou aux personnes isolées qui ont des difficultés à payer leurs factures.

Il s'agit aussi bien des propriétaires que des locataires d'une maison ou d'un appartement.

⇒ Catégorie 1

Vous avez droit à une allocation majorée de l'assurance maladie invalidité. Dans ce cas, les revenus de votre ménage doivent être inférieurs ou égaux aux limites fixées pour la catégorie 2 (exception : pas d'enquête sur les revenus concernant les personnes isolées ou les familles où chacun bénéficie d'une allocation majorée).

⇒ Catégorie 2

Vos revenus sont inférieurs à un certain montant annuel défini.

- ♦ Le revenu annuel brut imposable doit être inférieur à un plafond maximal. Celui-ci est soumis à des indexations.
- ♦ Vous trouverez les montants exacts sur le site www.fondschauffage.be, en contactant le Fonds Social Chauffage au 0800/90 929 ou en vous adressant à votre C.P.A.S.

⇒ Catégorie 3

Vous êtes en situation de surendettement.

Dans ce cas, vous devez remplir deux conditions :

- ♦ Vous êtes en situation de médiation de dettes ou de règlement collectif de dettes.
- ♦ Il vous est impossible de payer votre facture de chauffage.



Comment faire la demande ?



La demande doit être soumise dans les 60 jours suivant la livraison du combustible.

- ♦ Contactez votre C.P.A.S.
- ♦ Fournissez les documents nécessaires.
- ♦ Si tout se passe bien, une décision positive suivra dans un délai d'un mois. 15 jours plus tard, l'allocation sera sur votre compte !



Pour tout renseignement, contactez le C.P.A.S. de Faimés :

le mardi entre 9 h et 11 h 30 au 019/33 97 70

« Plan Grand Froid » : prêter main forte aux isolés

Les conséquences des conditions climatiques hivernales peuvent parfois s'avérer difficiles pour les personnes les plus fragiles et les plus isolées, et plus particulièrement pour les personnes âgées. Les intempéries rendent les routes et les trottoirs glissants. Des déplacements habituels comme se rendre chez le médecin ou aller faire des courses deviennent alors compliqués et dangereux.

Conscients de ces inconvénients, la Commune et le C.P.A.S. de Faimés sont soucieux d'apporter de l'aide en cas de problèmes.

Nous demandons à nos citoyens d'être vigilants et de nous signaler toute situation anormale. De son côté, le C.P.A.S. dispose d'une liste de personnes à contacter en cas de grands froids.

N'hésitez donc pas à nous communiquer les coordonnées de personnes qui pourraient rencontrer des difficultés pratiques pour se chauffer, se restaurer ou se soigner afin de les épauler en cas de conditions climatiques préoccupantes.

Contact : 019/33 97 70 ou cpas@faimés.be



Les sans-abris sont évidemment vulnérables face au froid. Si vous rencontrez des personnes sans domicile fixe en situation d'urgence médicale, formez sans attendre **le 100 ou le 112**

Infos utiles (risques et précautions à prendre en cas de températures basses, de neige ou de verglas) sur www.belgium.be (rubrique « santé »)



Plan d'urgence : appel aux citoyens volontaires parlant d'autres langues que le français

Chaque Commune du royaume est tenue d'établir un plan d'urgence qui prévoit les rôles et coordonnées de toutes personnes susceptibles d'intervenir en cas de problème grave qui pourrait survenir sur son territoire.

Une partie de ce plan concerne le volet psychosocial. Cet aspect concerne plus particulièrement le traitement et l'accompagnement des victimes potentielles et de leurs familles.

Dans ce cadre, il convient de pouvoir recenser les personnes parlant une langue étrangère et volontaires pour venir en soutien aux travailleurs psychosociaux chargés de la gestion d'une crise impliquant des personnes n'ayant pas une bonne maîtrise du français.

C'est pourquoi nous lançons un appel en vue de trouver des personnes parlant des langues étrangères ou connaissant le langage des signes.

Qu'est-ce que l'intervention psychosociale ?

Lors d'une catastrophe ou d'un accident, les blessures ne sont pas uniquement physiques, elles peuvent aussi être psychologiques et toucher les victimes, leurs proches et les témoins. Grâce à une démarche appropriée, les intervenants psychosociaux permettent d'atténuer l'impact, l'étendue ou la durée des bouleversements intérieurs vécus par ces personnes.

Lors de ces événements extrêmes, les barrières linguistiques et les problèmes de communication compliquent évidemment grandement la tâche. Et pourtant, lorsque la santé est en jeu, il est indispensable que les interlocuteurs se comprennent bien.

Quelle aide pouvez-vous apporter ?

Si vous avez des connaissances en langues étrangères ou si vous pratiquez le langage des signes, vous pouvez alors tenir un rôle essentiel et déterminant : vous êtes la voix de la personne en difficulté, lui permettant ainsi de communiquer avec ceux qui ne parlent pas sa langue. Votre aide sera sans aucun doute hautement précieuse dans ces moments difficiles.

Si vous pouvez nous aider ou si vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez contacter :

- ♦ Sandrine Charlier au 019/33 97 70 ou envoyer un mail à sandrine.charlier@faimés.be
- ♦ Nancy Bure au 019/33 97 77 ou envoyer un mail à nancy.bure@faimés.be



Un chauffage au bois efficace et écologique

« La Maîtrise du feu » donne des conseils concrets pour un chauffage au bois bûche plus économique, sain et écologique. Choix du matériel, sélection du bois, alimentation du foyer, entretien... Ces conditions vous permettront de réduire les émissions de particules fines et autres polluants atmosphériques, mais aussi d'augmenter l'efficacité de votre combustion et le rendement de vos installations !



Choisissez le bon poêle à bois

Avant toute chose vient le choix de l'appareil. Sachez tout d'abord qu'un foyer ouvert a pour effet d'aspirer l'air chaud de la pièce vers la cheminée, en le remplaçant par l'air froid provenant de l'extérieur. Il peut donc refroidir votre intérieur ! Une autre raison de bannir le feu ouvert est l'émission importante de particules fines, relâchées dans la pièce. Pour un chauffage efficace et un air sain, il faut avant tout se tourner vers un appareil récent et performant. Le choix du modèle dépendra du besoin : chauffer un petit salon ou une grande pièce à vivre ne demande pas la même puissance ! Enfin, certains poêles fourniront une chaleur vive et intense, tandis que d'autres offriront une chaleur plus douce et durable. Le bon réflexe : définir clairement son besoin et se renseigner auprès d'un professionnel.

Optez pour du bois sec et naturel

Si un poêle à bois moderne offre un rendement aux alentours des 80 %, c'est uniquement s'il est alimenté avec du bois sec et naturel ! Un bois est dit « sec » s'il a séché minimum deux ans et possède un taux d'humidité inférieur à 20 %. Brûler du bois humide peut vite coûter cher. Si son prix est plus faible à l'achat, un bois humide ne chauffera pas bien votre logement, car la chaleur servira tout d'abord à évacuer l'humidité excédentaire. Il dégagera aussi beaucoup de fumée, avec des émissions polluantes et un encrassement rapide du poêle et de la cheminée. Idem pour les bois traités, peints ou encore issus de palettes : leur combustion émettra des particules nocives pour la santé, et donc pour l'utilisateur.

Allumer son feu au papier journal ? Oubliez !

N'utilisez surtout pas de papier pour allumer votre feu (surtout journaux et magazines). Il émettra des composés toxiques, directement relâchés dans l'air. Un allume-feu naturel, fait maison ou acheté dans le commerce permettra de démarrer le feu sans danger pour la santé. En allumant le feu « à l'envers », c'est-à-dire en plaçant les bûches en dessous, les bûchettes et les allume-feux par-dessus, il est possible de réduire jusqu'à six fois les émissions de particules polluantes !

Rechargez peu à la fois

Pour une chaleur durable et moins de pollution, inutile de recharger trop vite le poêle à bois. Mieux vaut une recharge régulière, et pas trop importante. Un poêle heureux est celui rempli au 2/3 de sa capacité. Et pour une chaleur qui dure, mieux vaut préparer sa recharge à l'avance : on place rapidement sa bûche sans toucher les bords du poêle et on referme la porte sans attendre ! Enfin, lorsqu'on va se coucher ou que l'on s'absente, on n'oublie pas d'éteindre le feu ! Un bois qui se consume trop lentement, c'est dépôts noirs et pollution assurés... sans compter les risques accrus de feu de cheminée.

Apprenez les bons gestes

Pour bénéficier d'un chauffage plus efficace et respectueux de l'environnement, adoptez les bons gestes ! Si maîtriser la flamme n'est pas inné, quelques bonnes habitudes peuvent faire toute la différence, pour le portefeuille... et la planète ! Apprenez à nettoyer votre vitre facilement grâce aux cendres ou encore à effectuer un allumage inversé pas à pas grâce aux conseils et aux tutos vidéo disponibles sur lamaitrisedufeu.be. Du rechargement du poêle au réglage de l'arrivée d'air, le chauffage au bois n'aura plus de secret pour vous !



Infos utiles et prochains rendez-vous

Magasin de seconde main : la bonne adresse



Rue Félix Delchambre, 21/4
4317 BORLEZ

Tél. : 0471/649 260

**Mercredi, jeudi & vendredi
de 9 h à 16 h**

Meubles, déco, vaisselle, électroménagers...

FAIS-MOI REVIVRE...

FAIS-MOI REVIVRE...

Vêtements de seconde main

Don et dépôt



« Grand Nettoyage 2024 »



Vous avez envie de devenir un véritable acteur
du maintien de la propreté publique pour
votre commune ?

**Rendez-vous le samedi 23 mars
dès 9 h à l'administration communale**

Modalités d'inscription à venir sur :

notre site www.faimes.be & notre page [facebook](#)
Commune de Faimes

Les jardins du Chevalier

Les jardins du Chevalier produisent
localement et durablement des légumes
de première qualité.

- ♦ Vente sur le terrain tous les vendredis
de 15 h 30 à 18 h (rue du Fays, 9, à Celles)
- ♦ Enlèvement des commandes les lundi et
mercredi de 15 h 30 à 16 h 30

Passez commande sur la page [facebook](#)

Les jardins du Chevalier ou au 019/33 97 70.



La Croix Rouge - Don de sang

**DON DE SANG,
DON DE VIE...**



CROIX-ROUGE
de Belgique

le mercredi 20 mars 2024

de 17 h à 20 h

Salle « **La Forge** » à Celles, rue A. Warnotte

Marché local de Faimes



Restez connectés [f](#) /marcheslocauxberlozdonceelfaimesgeer/

Retrouvez l'ambiance des marchés locaux et
vos exposants préférés les vendredis :

19 avril / 17 mai / 21 juin

**Place Joseph Wauters
À Celles**

Le Collège communal



Etienne CARTUYVELS

— Bourgmestre —
cartuyv@outlook.com
0475/898 289



Jean-Marc DELCHAMBRE

— 1^{er} Echevin —
jm.delchambre@faimes.be
0474/301 588



Maxime ETIENNE

— 2^e Echevin —
maxime.etienne.1991@gmail.com
0495/322 325



Bénédicte FRAIPONT

— 3^e Echevine —
benedicte.fraipont@faimes.be
0479/822 367



François THONON

— Président du C.P.A.S. —
francois.thonon@faimes.be
0478/428 007



Les Conseillers communaux



Marie-Léonie COLPIN

marieleonie.colpin@skynet.be
0479/761 620



Patrice DECELLE

patrice.decelle@faimes.be
0494/905 800



Gilles DEVALLEE

gilles.devallee@faimes.be
0491/738 735



Jason ERNOUX

jason.ernoux@faimes.be
0460/940 519 - 0492/184 270



Herbert HANSEN

herbert.hansen@faimes.be
0477/575 961



Pierre MATAGNE

pierre.matagne@faimes.be
0478/993 531



Virginie OGER

virginie.oger@faimes.be
0479/500 894



Viviane SBRASCINI

viviane.sbrascini@faimes.be
0475/302 566



Caroline VAN KERREBROECK

caroline.vankerrebroeck@faimes.be
0479/322 042